

Le Genre dans la Coopération au Développement

2009



Cadre d'Orientation

Table des matières

Préface – 3

Liste des abréviations – 4

1. La promotion des femmes et gender mainstreaming dans la coopération au développement : succès rhétoriques – difficultés pratiques – 5

2. Pourquoi le genre dans la coopération au développement ? – 7

3. Les approches de genre dans la coopération au développement – 8

3.1 Définitions – 8

3.2 Le genre dans la coopération d'ONG – 10

3.3 Le genre dans l'aide humanitaire – 19

3.4 Le genre dans la coopération publique – 21

Annexes – 24

4.1 Évaluer la sensibilité au genre de propositions de projet – 24

4.2 L'équité des genres dans les catastrophes – 25

Membres de VENRO – 28

Préface

La situation est explosive: si les efforts ne s'intensifient pas, le troisième objectif du millénaire ne pourra pas être atteint. Le bilan de la lutte contre la discrimination des femmes est maigre et seuls peu d'États misent sur l'égalité des sexes et le renforcement des droits des femmes. La société civile doit donc plus que jamais agir pour que les processus de développement changent et prennent mieux en compte les spécificités et l'importance des femmes. Les activités des femmes restent encore sous-estimées. Les préjugés et les attributions de rôles prédominent encore, rendant impossible une participation égalitaire à la société, l'économie et la politique des femmes et des hommes. Avec la Présidente du Liberia, l'Afrique a sa première femme chef d'État, et l'Amérique latine a la sienne en la personne de la présidente chilienne. Cependant, les femmes ne bénéficient toujours que de dix pour cent du revenu mondial et ne possèdent qu'un peu plus d'un pour cent des actifs mondiaux, et ce, bien qu'elles continuent à s'acquitter des deux tiers des heures de travail effectuées dans le monde. Plus de soixante pour cent de celles et ceux que l'on appelle les « travailleurs pauvres », à qui leurs revenus ne permettent pas de subsister, sont des femmes. Elles travaillent essentiellement dans le secteur informel, dans des conditions d'emploi précaires, sans protection sociale, sans rémunération équitable et sans horaires réguliers. Les femmes sont également très défavorisées dans le domaine de la formation et de la santé: deux tiers de tous les analphabètes et plus de 55 pour cent des personnes séropositives en Afrique australe sont des femmes. Pauvreté et migration sont féminisées.

C'est aussi un devoir de la société civile de mettre un terme à ces discriminations structurelles quotidiennes et de contribuer à la mise en pratique de l'égalité des sexes et de la promotion des femmes. À l'heure de la mondialisation, l'égalité des sexes demeure un thème essentiel à l'ordre du jour mondial et un défi pour le co-développement. En dépit de grands progrès réalisés dans la politique d'égalité, la lutte contre la pauvreté féminine n'a eu jusqu'ici que des résultats insuffisants. Le travail des organisations non gouvernementales (ONG) doit par conséquent être mesuré à leurs résultats dans l'instauration de l'égalité des sexes par la promotion des femmes et la parité. Cela vaut aussi bien pour les ONG du Nord que pour celles du Sud. Dans sa plateforme d'action, la Conférence mondiale sur les femmes des Nations Unies de 1995 a formulé les objectifs à atteindre au 21^{ème} siècle en matière d'égalité entre femmes et hommes. Ces objectifs sont cependant restés lettre morte jusqu'à présent. On assiste au contraire dans beaucoup d'États à des régressions imputables aux tendances fondamentalistes, idéologiques et religieuses. La société civile est plus que jamais appelée à contribuer à l'élimination des discriminations persistantes à l'égard des femmes. Les programmes et les projets constituent des instruments adaptés pour y parvenir. Les approches tenant compte du sexe des intéressés que certaines organisations membres de VENRO mettent en pratique dans leurs projets avec les pays partenaires sont encourageantes et montrent que les organisations non gouvernementales œuvrant pour le développement ne sont plus aveugles au problème de l'égalité des sexes, même s'il reste encore beaucoup à améliorer. Un proverbe africain dit avec raison: Belles paroles n'emplissent pas bourse.

Prof. Dr. h. c. Randzio-Plath
Vice-présidente, VENRO

Liste des abréviations

BMFSFJ	Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend (Ministère de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse)
BMZ	Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement)
CEDAW	Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes)
DED	Deutscher Entwicklungsdienst (Service allemand de Développement)
DWHH	Deutsche Welthungerhilfe (Agro Action Allemande)
EED	Evangelischer Entwicklungsdienst (Service des Églises évangéliques en Allemagne pour le Développement)
UE	Union européenne
G classification	Un schème pour classifier l'équité des genres
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Coopération technique allemande)
ODM	Objectifs de Développement du Millénaire
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OCDE/CAD	Organisation de Coopération et de Développement économique/Comité d'Aide au Développement
ONU	Organisation des Nations Unies
VENRO e. V.	Verband Entwicklungspolitik deutscher Nichtregierungsorganisationen e. V. (Association des ONG allemandes de développement)

1. La promotion des femmes et gender mainstreaming¹ dans la coopération au développement : succès rhétoriques – difficultés pratiques

L'équité des genres est aujourd'hui un pan essentiel de l'image que les organisations de coopération au développement ont d'elles-mêmes. Dans le débat sur la politique de développement, les points suivants font l'unanimité :

- La discrimination structurelle des femmes existe dans toutes les sociétés et leur impose des charges spécifiques ;
- Les femmes jouent un rôle clef dans les processus de développement, car elles assurent en beaucoup d'endroits la survie des familles et sont donc des opératrices importantes du développement économique et social ;
- Les stratégies de la promotion des femmes et de l'approche intégrée de genre doivent être utilisées de façon complémentaire afin d'établir l'équité des genres.

Mais la réalisation de l'équité des genres se voit cependant confrontée à de multiples difficultés. Les approches de promotion des femmes et de genre qui ont été élaborées au cours des trois dernières décennies en sont probablement l'une des causes.

Dans les années 70, en raison d'une approche novatrice à l'Organisation des Nations Unies en matière de politique de développement de la part de l'ancienne ministre fédérale du Développement, Marie Schlei, la **promotion des femmes** s'est installée comme un instrument de la lutte contre les désavantages et la discrimination des femmes dans le Sud, avec la participation non seulement d'acteurs étatiques, mais aussi de certaines ONG. Avec la Conférence mondiale sur les femmes de Pékin en 1995 et la Plate-forme d'action qui y fut adoptée, l'approche intégrée de genre a été introduite comme deuxième instrument stratégique afin de surmonter la discrimination persistante et de contribuer à l'instauration de l'équité des genres. Depuis lors, la politique de développement exige par principe pour tous les projets et programmes que soient analysés leurs effets sur les rapports entre les sexes et leur utilité pour les femmes et les hommes. On a ainsi accompli un changement de perspective : de l'approche des femmes, on est passé à l'approche de genre. Depuis cette date, non seulement la promotion des femmes, mais aussi l'approche intégrée de genre est obligatoire dans la coopération au développement.

Mais l'approche de genre ne s'est pas imposée sans problèmes et a soulevé beaucoup de nouvelles questions. L'approche intégrée de genre et la promotion des femmes sont-elles réellement comprises et appliquées comme deux approches complémentaires ou la nouvelle approche évince-t-elle la promotion des femmes toujours nécessaire ? Dans les débats les plus récents sur les rapports de tension entre l'approche intégrée de genre et la promotion des femmes, certaines féministes et activistes féminines vont même jusqu'à critiquer l'approche intégrée de genre comme étant un « emballage trompeur ». Une question perpétuelle reste de savoir si l'approche intégrée de genre satisfait bel et bien à son ambition dans la pratique de la coopération au développement.

Le résultat des discussions menées jusqu'ici au sein du VENRO est sans équivoque : on ne doit pas se servir de la promotion des femmes contre l'approche intégrée de genre. Cette dernière est ciblée sur l'objectif de l'égalité entre les femmes et les hommes et offre au contraire le cadre stratégique pour la politique de l'équité des genres. La promotion des femmes fait ainsi également partie du spectre de mise en œuvre de l'approche intégrée de genre. Avec l'approche intégrée de genre, les mesures de promotion des femmes sont analysées encore plus systématiquement quant à leurs impacts et placées dans un contexte plus large de la politique d'égalité des sexes, qui intègre les deux sexes.

Mais le bilan de la mise en œuvre concrète de l'approche intégrée de genre dans la coopération au développement est dégrisant. Malgré l'ancrage dans la programmation des ONG, les progrès pratiques ne sont pas satisfaisants. La mise en œuvre est trop lente et poursuivie avec trop peu de fermeté. La volonté politique faisant souvent défaut, les ressources financières, personnelles et de temps nécessaires ne sont pas mises à disposition, ce qui met en évidence combien nombre d'organisations de développement continuent à ne pas accorder à l'objectif de l'équité des genres la priorité nécessaire. Il n'existe que dans peu d'organisations des stratégies concertées pour savoir comment atteindre les objectifs dans toute l'organisation.

Outre l'absence de volonté politique, il existe également une multitude de termes ambigus. Les notions de « **femmes** » et « **genre** » ou de « **promotion des femmes** » et « **approche intégrée de genre** » ne sont pas délimitées clairement les unes par rapport aux autres du point de vue linguistique, mais sont souvent utilisées comme des synonymes. Les participant(e)s à l'atelier du VENRO « Savoir-faire ?

¹ Gender mainstreaming signifie mettre l'équité des genres au centre du débat. Dans ce contexte on parle aussi de l'approche intégrée de genre.

La promotion des femmes et l'approche intégrée de genre dans la pratique des ONG » de décembre 2004 ont rendu compte que dans la pratique, on poursuivait toujours l'objectif de l'équité des genres en première ligne avec des projets du domaine de la promotion des femmes, bien que l'approche intégrée de genre ait été, en théorie, ancrée dans ses organisations après la Conférence mondiale sur les femmes de Pékin. Cela montre bien la contradiction entre le consensus théorique, selon lequel le genre ne signifie pas sexe biologique, et l'utilisation dans la pratique. Ainsi, les mesures s'adressent-elles presque exclusivement à la population féminine. Des concepts spécifiques aux hommes pour un développement équitable font encore largement défaut.

À cela s'ajoute que, dans de nombreux cas, on ne parvient pas à élaborer des stratégies avec succès pour la réalisation concrète de l'objectif de l'équité des genres. L'analyse, la planification et la réalisation de programmes de genre sont complexes. Les instruments habituels de planification et d'évaluation sont ici rarement suffisants. Le plus souvent, on ne dispose pas de données différenciées selon le sexe et les besoins spécifiques au genre ne sont pas identifiés non plus. On ne peut par ailleurs que rarement faire des déclarations fiables concernant les effets des projets sur les hommes, les femmes et les rapports entre les sexes.

L'objectif du présent cadre d'orientation est de contribuer à combler ces déficits en :

- Donnant des impulsions à la discussion sur la promotion des femmes, l'approche intégrée de genre et leur réalisation pour, ainsi, encourager la volonté politique de promouvoir l'équité des genres ;
- Expliquant des notions centrales afin de supprimer toute ambiguïté conceptuelle ;
- Présentant des instruments éprouvés dans la pratique et de bons exemples de projets.

Le cadre d'orientation mentionne les résultats de l'atelier du VENRO précité « Savoir-faire ? La promotion des femmes et l'approche intégrée de genre dans la pratique des ONG », où les différences et les points communs des deux approches ainsi que des stratégies, démarches et instruments pouvant faire changer les rôles de genre traditionnels ont été largement discutées.

2. Pourquoi le genre dans la coopération au développement ?

La coopération au développement a été pratiquée pendant des décennies sans jeter de regard conscient sur les rapports entre les sexes dans les pays partenaires. Au contraire, on parlait plutôt du principe qu'avec la modernisation de la société et l'orientation des programmes vers les femmes à faibles revenus, l'égalité des chances s'établirait automatiquement dans la société. Ce n'est qu'une fois que l'on a remis en question l'efficacité globale des programmes de développement et qu'une discussion publique sur l'inéquité générale dans les rapports entre les sexes a commencé que des voix se sont élevées pour exiger que les programmes et projets tiennent compte d'une perspective spécifique du genre.

Outre les aspects fondamentaux de l'équité des genres liés aux droits humains, des raisons tout à fait pragmatiques expliquent pourquoi la coopération au développement ne peut se passer d'une politique de genre active. Ainsi, par exemple, les femmes des ménages à faibles revenus sont-elles, en raison de leur responsabilité dans la satisfaction des besoins vitaux et l'assurance de la subsistance, un groupe cible important depuis les années 70. Avec une productivité d'économie de marché plus importante, elles devraient « être intégrées dans le développement » (**Women in Development**). Mais il s'est vite avéré que la mise en pratique de cette approche n'allait pas de pair avec une augmentation des droits politiques et économiques des femmes.

C'est pourquoi l'approche « **Gender and Development** », qui prend pour point de départ le sexe social de la femme, s'est établie dans les années 90. Cette approche est basée sur l'hypothèse fondamentale que les femmes et les hommes apprennent des rôles spécifiques au genre qui dépendent du contexte et sont modifiables. Partant de l'inégalité existante entre femmes et hommes, les rapports entre les sexes passent au premier plan de l'analyse des conditions d'ensemble politiques et juridiques.

THÉORIE

Trois raisons pour une perspective spécifique du genre dans la coopération au développement

Équité

L'équité des femmes et des hommes est une question d'égalité sociale et de démocratie et correspond ainsi à la conscience que la plupart des organisations sociales ont d'elles-mêmes. Les rapports de force inégaux entre femmes et hommes sont responsables des désavantages des femmes. Les femmes discriminées à maintes reprises, par exemple en raison de leur appartenance ethnique ou religieuse, d'une infirmité et de leur orientation sexuelle, sont particulièrement touchées.

Ajustement

Des analyses et instruments de planification spécifiques au genre mettent les différences d'intérêts et de besoins en évidence. Cela permet d'adapter projets et programmes exactement aux différents besoins des hommes et femmes du groupe cible.

Efficiences

Les projets et programmes qui intègrent la perspective spécifique du genre encouragent l'efficacité de la coopération au développement. Les succès des activités de promotion des femmes ainsi que l'adoption de l'approche de genre dans la constitution de certains pays du Sud le confirment.

Sources et littérature supplémentaire :

- Rodenberg, Birte : « Gender und Armutsbekämpfung. Neuere konzeptionelle Ansätze in der internationalen Entwicklungszusammenarbeit ». Rapport d'expertise, Bonn, 2003a.
- Rodenberg, Birte : « Gender Mainstreaming in der Entwicklungszusammenarbeit der Europäischen Kommission ». Rapport d'expertise pour le BMW, Bonn, 2003b.
- Deutsches Institut für Entwicklungspolitik (DIE) : « Anforderungen an eine kohärente EZ : Die Integration von Gender in Armutsbekämpfungsstrategien » : www.die-gdi.de/die_homepage.nsf/0/a2e01774dd48735ec1256dad0048a8da?OpenDocument
- NRO-Frauenforum (Forum des ONG de femmes) : lettre d'information 1/2002. « Gender und Armut » : www.womnet.de/content/publikationen/dokumente/Armut-und-Gender-Infobrief-20021.pdf
- Service Central Automatisé de Documentation de l'UE (EU-SCADPlus) : « Égalité entre les hommes et les femmes » : <http://europa.eu/scadplus/leg/de/s02310.htm>

3. Les approches de genre dans la coopération au développement

3.1 Définitions

Afin d'atteindre l'équité des genres, différentes approches sont utilisées dans la coopération au développement. Certains termes importants sont expliqués ci-après. Même si, dans la pratique, des formes mixtes sont souvent utilisées, des définitions claires de ces termes sont importantes pour le choix des instruments et des méthodes appropriés qui renforcent le statut des femmes et qui établissent l'équité des genres.

Genre

La notion de « genre » vient de l'anglais et fait une distinction linguistique entre le « sexe social » (gender) et le « sexe biologique » (sex). Par « genre », on entend les différences entre hommes et femmes conditionnées par la société. Des comportements de rôle différents et des stéréotypes traditionnels en font tout autant partie que les rapports entre les deux sexes. Le genre est donc également un indicateur pour les rapports de force et la discrimination. Le genre est construit socialement et culturellement et dépend donc des conditions générales culturelles, sociales, économiques et historiques respectives. Comme les rôles de genre sont appris, ils sont aussi modifiables.

Sources et littérature supplémentaire :

- GenderKompetenzZentrum : « Gender Mainstreaming als Strategie » : <http://www.genderkompetenz.info/genderkompetenz/gender/>
- Frauenbüro Wien : Glossaire / « Sieben Schritte zur Gleichstellung » : www.gleichstellung.info/026/Glossar/
- BMFSFJ : glossaire / « Gender Mainstreaming » : www.gender-mainstreaming.net/gm/definition.html

Approche de genre

L'approche de genre est ciblée sur les causes structurelles de la discrimination spécifique au genre. Ainsi, la priorité est mise sur les institutions et processus sociaux, qui causent et maintiennent le déséquilibre entre femmes et hommes – le plus souvent au détriment des femmes. L'objectif de l'approche de genre est de garantir des processus de développement sociaux, économiques et écologiques durables par la réduction de la discrimination spécifique du genre et l'**empowerment** des femmes. L'approche de genre commence en parallèle aux niveaux micro, meso et macro et tient compte aussi bien des besoins pratiques de genre que des intérêts stratégiques de genre, qui ont pour objectif des rapports de force équilibrés entre les sexes.

Sources et littérature supplémentaire :

- GTZ : glossaire/« Gender-Ansatz » : www2.gtz.de/gender_project/deutsch/weiterfuehrend/glossar/glossar/genderansatz.htm
- Bliss, Frank et al : « Ansätze der Frauenförderung im internationalen Vergleich : Empfehlungen für die deutsche Entwicklungszusammenarbeit. Forschungsberichte des BMZ », vol. 115. Weltforum Verlag, Cologne, 1994.
- Schaefer, Stefanie/Osterhaus, Juliane : « Gender und Projektmanagement : Ein Beitrag zum Qualitätsmanagement der GTZ ». Eschborn, 1999.

Promotion des femmes

La promotion des femmes désigne les projets et programmes qui se destinent spécialement aux femmes afin d'améliorer directement leur situation de vie et de réduire leurs désavantages économiques, sociaux et politiques. Cela englobe par exemple des formations continues, des mesures créant des revenus, la participation aux processus de décision politiques et l'amélioration de leur statut juridique. La promotion des femmes a pour objectifs l'autodétermination, le développement de l'auto-organisation et un rôle plus actif des femmes dans tous les processus sociaux. Des institutions sociales, économiques, juridiques et politiques, qui représentent les rapports de force actuels, doivent être transformées.

Sources et littérature supplémentaire :

- Ulrike Bartels : « Frauenförderung in der deutschen Entwicklungszusammenarbeit ». Tectum Verlag Marburg, 2002.
- BMFSFJ : glossaire / « Frauenförderung » : www.gendermainstreaming.net/gm/Service/glossar,did=14308.html

Approche intégrée de genre

L'objectif d'approche intégrée de genre (gender mainstreaming) est l'ancrage systématique de l'équité des genres dans les organisations, ce qui implique souvent une modification fondamentale des opérations de décision et d'organisation en vigueur jusque-là. L'approche intégrée de genre est une question transversale orientée vers les processus, se réfère à tous les processus de décision et touche tous les champs d'action à tous les niveaux. Les questions de genre deviennent ainsi partie intégrante de la pensée, de la décision et de l'action de toutes les personnes impliquées.

Sources et littérature supplémentaire :

- GenderKompetenzZentrum : « Gender Mainstreaming » : www.genderkompetenz.info/gendermainstreaming/
- Fondation Friedrich-Ebert : « Frauen- & Genderpolitik » : <http://www.fes.de/gender/>

- Stiegler, Barbara : « Gender macht Politik. 10 Fragen und Antworten zum Konzept Gender Mainstreaming ». Fondation Friedrich-Ebert, Bonn, 2002.
- BMFSFJ : glossaire/« Gender Mainstreaming » : www.gender-mainstreaming.net/gm/Hintergrund/gender-mainstreaming-und-frauenpolitik.html

Renforcement de pouvoir (empowerment)

Le terme « empowerment » englobe les stratégies et mesures qui aident les personnes à mener une vie autodéterminée et indépendante. L'empowerment doit les rendre capables de représenter et de concevoir leurs intérêts. Dans la coopération au développement, on entend par empowerment avant tout un processus qui renforce la confiance en eux des groupes de population désavantagés et les rend capable d'exprimer leurs intérêts et de participer au processus politique. Un élément central en est le renforcement des potentiels existants des personnes. C'est pourquoi l'empowerment est considéré comme une condition requise pour la durabilité des projets.

Sources et littérature supplémentaire :

- BMZ : glossaire/« Empowerment » : www.bmz.de/de/service/glossar/empowerment.html
- Schöninger, Iris : « Empowerment – für eine geschlechtergerechte Entwicklung. » Circulaire du DED. Numéro 4/2000, p. 13 et suiv.

Analyse de genre

L'analyse de genre est un préalable fondamental pour ancrer une perspective spécifique du genre dans des projets, programmes et institutions. Elle est la première étape avant que les enseignements ne soient mis en œuvre dans une action politique orientée vers les objectifs. Dans le cadre de l'analyse selon le genre, l'environnement du projet est considéré sous les aspects du genre et une analyse du problème est réalisée. L'analyse selon le genre permet d'identifier les problèmes, objectifs et potentiels spécifiques des femmes et des hommes. Sa caractéristique principale est qu'elle distingue les « besoins pratiques » pour assurer les besoins vitaux des « intérêts stratégiques » pour améliorer structurellement les rapports.

Une analyse selon le genre implique de rassembler des données spécifiques au genre. Ces données sont tout d'abord différenciées selon le sexe biologique (sex). Mais cette différenciation n'est pas suffisante, car les femmes et les hommes ne constituent pas des groupes homogènes au sein desquels toutes les personnes subissent les mêmes discriminations et ont les mêmes intérêts et besoins. C'est pourquoi il est

nécessaire d'intégrer, dès l'analyse des données, les caractéristiques supplémentaires des groupes cibles qui sont liées au rôle de genre, comme par exemple l'âge, la situation de famille, l'activité professionnelle ou l'état de santé.

Sources et littérature supplémentaire :

- GTZ : glossaire/« Gender-Analyse » : www2.gtz.de/gender_project/deutsch/weiterfuehrend/glossar/glossar/genderanalyse.htm
- Rodenberg, Birte : « Gender und Armutsbekämpfung. Neuere konzeptionelle Ansätze in der internationalen Entwicklungszusammenarbeit ». Rapport d'expertise, Bonn, 2003.
- BASIS Institut : « Gender-Analysen » : www.genderanalyse.de/arbeitsbereiche/gender/content3.html
- GTZ, programme expérimental Genre/Kerstan, Birgit : « Gender-specific Participatory Approaches in Situation Analysis, Monitoring and Evaluation ». Eschborn, 1995.
- Rosa Luxemburg Institut : « Gender BASICS » : www.rli.at/Seiten/3welt/3W_basic.htm
- Stiegler, Barbara : « Was ist Gender Mainstreaming und was ist eine Gender-Analyse ? » In : Diesselbe : Mit Gender Mainstreaming zum « gerechten » Lohn ? Bonn, 2003 : http://library.fes.de/fulltext/asfo/01638.htm#P18_237

Gender-Budgeting

L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire (Gender-Budgeting) désigne l'analyse différenciée selon le sexe des budgets publics. Elle permet d'établir les différentes répercussions des recettes et dépenses publiques sur les groupes de femmes et d'hommes. On peut ainsi rendre publiques les répercussions sur les rapports entre les sexes, modifier les priorités et redistribuer les ressources afin de dresser un budget équitable et sensible au genre.

Sources et littérature supplémentaire :

- BMFSFJ : glossaire/« Gender-Budgeting » : www.gender-mainstreaming.net/gm/gender-budgeting.html
- GenderKompetenzZentrum : « Gender-Budgeting » : www.genderkompetenz.info/gendermainstreaming/strategie/genderbudgeting/

THÉORIE

La promotion des femmes et l'approche intégrée de genre – les deux faces d'une même médaille

Promotion des femmes	Approche intégrée de genre
La promotion des femmes est pratiquée par des unités organisationnelles qui misent sur l'équité des genres et l'égalité de la femme et de l'homme, par exemple des services gouvernementaux, entreprises, fédérations, mais aussi des ONG et des groupements féminins.	L'approche intégrée de genre mise sur la participation de toutes les personnes qui collaborent à une décision. Il est de la responsabilité de toutes les politiques, et non plus exclusivement de la responsabilité de la politique en faveur des femmes, de réaliser une égalité des femmes et des hommes.
La politique de promotion des femmes veut mettre un terme aussi bien aux désavantages concrets que structurels des femmes.	L'approche intégrée de genre commence dans toutes les décisions politiques, également celles qui, à première vue, n'ont pas de lien à caractère de problème spécifique du genre.
On peut agir rapidement et de manière orientée vers les objectifs. La mesure respective se concentre sur des problématiques spécifiques.	En tant que stratégie, l'approche intégrée de genre commence de manière plus fondamentale et plus large. La mise en pratique dure donc plus longtemps. L'approche comporte le potentiel pour une modification durable chez tous les acteurs et actrices et dans tous les processus politiques afin d'aboutir à l'équité des genres.

Source :

- BMFSFJ : glossaire/« Gender Mainstreaming und Frauenpolitik » : www.gender-mainstreaming.net/gm/Hintergrund/gender-mainstreaming-und-frauenpolitik.html

3.2 Le genre dans la coopération d'ONG

3.2.1 Contexte

La plupart des ONG de développement ont été fondées pour apporter une contribution ciblée à la réduction de la pauvreté et des rapports inéquitables. Certaines d'entre elles, comme par exemple le Marie-Schlei-Verein, Terre des Femmes ou medica mondiale, ont eu dès le début pour objectif de modifier, par leurs activités de développement, les rôles sociaux et culturels des femmes et, ainsi, également ceux des hommes dans les sociétés respectives. L'approche de genre fait partie intégrante des activités de ces ONG, qui disposent généralement d'une expertise plus importante que celles travaillant dans d'autres domaines de la politique de développement. Ces dernières doivent le plus souvent modifier leurs opérations plus en profondeur, ce qui exige des changements à tous les niveaux des organisations et des nouveaux processus dans les projets avec les groupes cibles.

L'approche de genre doit valoir de la même façon pour les ONG du Nord et du Sud. Cela signifie qu'elle n'est pas seulement appliquée dans des projets communs, mais aussi dans les ONG concernées du Nord et du Sud. Les ONG du Nord doivent se demander de façon critique quels critères elles éta-

blissent pour des partenaires de projet et avec quelle exclusivité elles veulent appliquer ces directives. Même si l'on ne peut exclure de mettre un terme à la coopération s'il n'est pas tenu compte des aspects de genre, dans un tel cas, il devrait être possible d'y remédier par des processus d'apprentissage communs. Pour cela, il faudrait intégrer une perspective spécifique du genre dans les instruments et processus existants pour assurer la qualité (voir chapitre 3.2.2).

BONNE PRATIQUE

Les approches de genre, EIRENE

Par Eckehard Fricke, secrétaire général d'EIRENE (depuis septembre 2005, directeur du Service de développement allemand (DED) au Mozambique)

Le service pour le développement EIRENE considère les deux approches de la promotion des femmes et de l'approche intégrée de genre comme étant complémentaires. La raison en est évidente : la pauvreté reste féminine. C'est pourquoi il est nécessaire d'une part de poursuivre la promotion particulière des femmes, avant tout avec des technologies leur facilitant le travail, un meilleur accès aux ressources, une meilleure formation et plus de liberté de

décision. C'est pourquoi EIRENE a prévu d'affecter une partie de son budget de projets à des mesures spécifiques en faveur des femmes. D'autre part, chez EIRENE, une analyse selon le genre fait partie intégrante des stratégies nationales et des rapports. L'ONG accorde une importance particulière aux femmes lors de l'analyse des groupes cibles et à la participation active des femmes à toutes les phases importantes d'un projet. Lors des évaluations, elle tient particulièrement compte des répercussions du projet sur la situation des femmes. Les expériences montrent que le manque de personnel et de temps au stade de la préparation ont des effets négatifs sur la participation des femmes.

Contribution d'Eckehard Fricke lors de l'atelier du VENRO « Savoir-faire ? La promotion des femmes et l'approche intégrée de genre dans la pratique des ONG » du 2 décembre 2004.

3.2.2 Les instruments d'une coopération sensible au genre

Promotion du dialogue et des processus de réflexion

Dans le cadre d'une stratégie active en faveur de l'équité des genres, les instruments suivants sont des préalables importants pour satisfaire aux exigences de l'approche de genre.

- **Dialogue permanent avec les partenaires**
Des informations spécifiques au genre font souvent défaut dans les demandes de projet écrites. Une raison pourrait en être la formulation des demandes elle-même, mais cela est souvent plutôt un signe que l'analyse selon le genre comporte des lacunes au début des planifications. Lorsque de telles informations ne sont pas fournies même après plusieurs relances, on devrait convenir d'un délai pour la collecte et l'envoi des données différenciées selon le genre. Il convient en outre de veiller à ce que les partenaires de projet établissent clairement les intérêts stratégiques des femmes et intègrent les femmes dans ce processus afin de permettre une amélioration structurelle.
- **Visites des partenaires**
La meilleure possibilité pour un échange intensif est une visite personnelle, car la communication écrite ou téléphonique sur les mesures planifiées et réalisées risque toujours de rester superficielle. Lors de visites de projets,

de tables rondes et de consultations de partenaires, il faut veiller à ce que les femmes participent aux discussions, que leurs projets concrets soient visités et, si possible, qu'elles participent également à l'organisation de ces visites. Dans l'organisation concernée, l'intérêt international est souvent compris comme une valorisation des activités des femmes.

- **Conseil des partenaires**

Des conseils de genre spécialisés, des séminaires pour un échange d'expériences, le développement d'étapes de réalisation ou des études spéciales mettant en lumière la perspective spécifique du genre peuvent être proposés comme mesures de soutien des organisations partenaires. Des formateurs/experts locaux masculins et féminins devraient participer à la conception de telles activités de conseil.

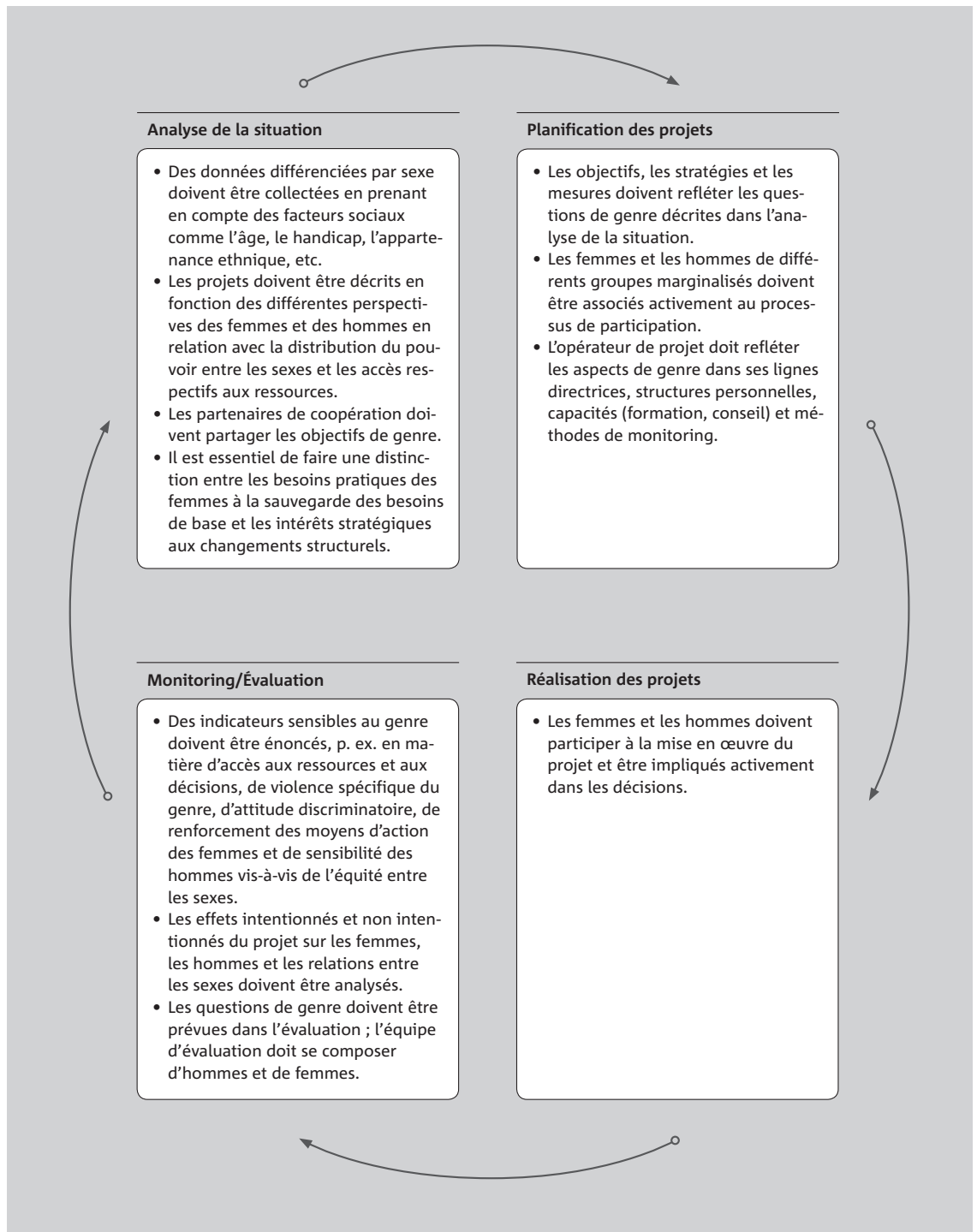
L'intégration des aspects de genre dans la planification, le suivi et l'évaluation (PSE)

Les instruments de PSE servent à vérifier à toutes les phases du projet si l'on travaille de manière efficiente et efficace pour atteindre les objectifs formulés. Le PSE est un processus cyclique dans lequel les enseignements acquis pendant la réalisation de projet sont utilisés pour optimiser de futures processus. Les instruments de PSE sensibles au genre analysent si l'objectif de l'équité des genres et les sous-objectifs formulés à ce sujet sont atteints. Cela doit permettre de repenser les priorités et de mieux planifier les activités de développement.

- **Les aspects de genre dans les « termes de référence »**
Dans les « termes de référence » (terms of reference), l'analyse de genre doit être formulée de manière explicite et réalisable. Des formulations imprécises telles que « Le genre doit être considéré dans les questions » sont insuffisantes, car elles restent trop vagues pour donner une orientation et peuvent facilement être ignorées. Les questions sur l'égalité des droits et les rapports entre les sexes doivent correspondre au contexte du projet.
- **Les aspects de genre dans l'évaluation**
L'équipe d'évaluation doit comporter au moins une personne possédant les qualifications nécessaires en matière de questions de genre et chargée expressément d'étudier

THÉORIE

Modèle d'un cycle de projet intégrant une perspective de genre



ces questions. Au cas où cette personne devrait assumer plusieurs tâches, on peut éventuellement fixer un contingent de temps. Par ailleurs, des critères plus sévères doivent être appliqués pour examiner l'analyse d'évaluation et les recommandations. Il ne suffit pas de considérer la participation des femmes ou les répercussions positives du programme sur les femmes en dehors de leur contexte. Au lieu de consacrer un chapitre à la seule participation des femmes, on devrait intégrer une différenciation selon le genre (appuyée par des données correspondantes et leur analyse) dans toute l'évaluation et dans les conclusions.

La promotion de l'approche intégrée de genre dans les ONG

- **Question transversale**

L'analyse des projets devrait aller de pair avec l'ancrage institutionnel du genre dans les processus des ONG. L'approche intégrée de genre signifie l'intégration formelle dans les politiques et à la compréhension générale de l'organisation. Pendant la réalisation, le genre devrait être intégré dans tous les programmes, les politiques nationales et d'autres questions thématiques.

- **Approche top down**

L'approche intégrée de genre est une stratégie « top down », c'est-à-dire qu'elle est ordonnée obligatoirement à tous les collaborateurs par la direction d'une organisation. Cela implique tout d'abord une décision générale de la direction et il faut établir des responsabilités et processus clairs. Outre une directive ayant caractère obligatoire, des processus transparents sont nécessaires pour permettre de mesurer les résultats grâce à la collecte d'indicateurs différenciés selon le genre. L'imposition des lignes directrices d'une politique dépend également des conséquences que leur inexécution entraînerait pour le personnel. L'expérience montre que l'approche intégrée de genre connaît plus de succès là où il existe non seulement un soutien top down, mais aussi bottom up de la part des collaborateurs.

- **Formation au genre**

L'approche intégrée de genre requiert de nouvelles qualifications des collaborateurs. Outre la mise à disposi-

tion des outils techniques, le personnel doit être amené à reconnaître l'importance de ce sujet. Les formations au genre peuvent contribuer à la sensibilisation. Elles ne devraient cependant pas être réalisées de manière isolée, mais faire partie d'un paquet de mesures englobant aussi une suivi des formations.

- **Perspectives de genre dans le processus budgétaire**

L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire est une méthode intégrative permettant une analyse systématique de la politique budgétaire, des budgets concrets et des états des frais. On analyse à cette occasion quelles répercussions directes et indirectes, positives et négatives ceux-ci ont ou peuvent avoir sur les femmes et les hommes ou différents groupes de femmes et d'hommes. Cette analyse est un instrument important dans le cadre de l'approche intégrée de genre.

CHECK-LISTE

Perspective de genre dans le processus budgétaire – Questions directrices

L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire doit être par principe ancrée au niveau gouvernemental afin de pouvoir modifier à long terme les modèles de rôle traditionnels culturels et sociaux. Les acteurs de la coopération au développement doivent eux aussi malgré tout calculer les coûts de leurs programmes et mesures selon ce critère.

Question fondamentale :

À qui profiteront probablement les fonds budgétisés : aux hommes/femmes, mais aussi à quels groupes d'hommes/de femmes ?

Fonds destinés directement aux institutions partenaire(s)

- Comment se répartissent les coûts de personnel ?
- Qui disposera des ressources de travail supplémentaires (voitures, ordinateurs, etc.) ?
- Dans les projets de femmes : ceux-ci sont-ils dotés des mêmes ressources de travail que d'autres projets ?

Fonds destinés directement aux groupes cibles

- ☑ Combien de filles/femmes et de garçons/hommes profitent directement de la mesure (analyse des utilisatrices et utilisateurs) ?
- ☑ Combien de fonds sont dépensés en moyenne par personne ?
- ☑ Comment se répartissent l'accès à la terre et le contrôle de la terre ?
- ☑ Qui reçoit outils de travail et crédits ?
- ☑ Qui doit participer à des mesures d'éducation ?
- ☑ Comment se répartissent les effets éventuels sur l'emploi ?

Affectation indirecte des fonds d'un projet

- ☑ Comment se répartissent les revenus plus élevés ?
- ☑ À qui la mesure de formation profite-t-elles le plus ?
- ☑ Comment la mesure se répercute-t-elle sur le temps, la santé, le capital social, les possibilités de participation et de décision, etc. ?

Part des ressources consacrée au renforcement des approches de genre

- ☑ À combien s'élève la part financière consacrée au renforcement des approches de genre ?
- ☑ Les formations au genre sont-elles financées ?
- ☑ Existe-t-il des moyens financiers pour l'accompagnement en genre, mais aussi pour la promotion des hommes et des femmes dans des domaines non caractéristiques du genre ?

Effets possibles sur les rapports entre les sexes

- ☑ Comment se modifie la répartition des ressources ?
- ☑ Comment se modifie le partage du travail ?
- ☑ Les rapports de force et les marges de décision dans les décisions se modifient-ils au travers du projet ?

Source :

- EED-Handreichung : Orientierungshilfe Gender-Budgeting. Vorschläge zur Anwendung einer geschlechtsspezifischen Budgetanalyse in der Projektzusammenarbeit und im Projekt- und Partnerdialog, Bonn 2003

• Plan d'action de l'organisation

L'approche intégrée de genre ne doit pas échoir à la bonne volonté de chacun, car le non-respect s'explique souvent par une charge de travail élevée. À long terme, la gestion des projets sensibles au genre devrait faire partie des outils professionnels de tous les collaborateurs. De premières étapes peuvent consister à fixer des priorités limitées dans le temps ou un plan d'action pour toute l'organisation dans lequel soient formulés des objectifs, des indicateurs et un calendrier pour des activités concrètes.

• Expertise dans le domaine du genre

On ne peut le plus souvent pas renoncer à une expertise interne et externe du genre. Les organisations partenaires et les ONG nécessitent fréquemment des soutiens continus méthodiques et thématiques. Mais également au sein des ONG, on a besoin de collaborateurs qui suivent le débat spécialisé dans ce domaine, entretiennent activement des contacts avec les réseaux correspondants et fassent progresser les initiatives de perfectionnement du secteur de travail même si le traitement des projets sensible au genre devrait faire partie des outils de tous. Pour les conseils de genre, il faut débloquer des moyens dans les budgets des ONG ou dans les différents secteurs de travail.

• Politique d'équité de genre

L'approche intégrée de genre doit être soutenue par une politique d'équité de genre qui aide les femmes à prendre des responsabilités dans les institutions. L'augmentation du nombre de femmes aux postes qualifiés et de direction est un élément central de la promotion des femmes interne à l'organisation. Un taux de 30 % de femmes aux postes de cadre est considéré par la recherche féminine et le Programme des Nations Unies pour le Développement comme une « masse critique » pour leur offrir des possibilités de participation, d'efficacité et d'innovation.

BONNE PRATIQUE

Les approches de genre, Pain pour le Monde

Par Hannelore Moll, directrice du département Projets et Programmes

Pour Pain pour le Monde (Brot für die Welt), l'approche intégrée de genre a remplacé l'approche de la promotion

des femmes. Mais il convient d'analyser encore une fois si chaque approche doit rester indépendante, menée parallèlement à l'autre et en articulation avec elle. Pain pour le Monde considère de plus en plus important d'accorder une signification autonome aux deux stratégies. En particulier pour les coopérations de projet dans des pays présentant un faible mouvement féministe, il faut commencer par le renforcement de pouvoir (**empowerment**). Ceci est une condition préalable pour que les femmes puissent poursuivre l'approche intégrée de genre avec confiance en elles et leurs propres idées. Ainsi, aux Philippines, l'organisation Pain pour le Monde ne soutient-elle en règle générale plus de mesures de promotion des femmes, mais invite les organisations partenaires à intégrer l'approche intégrée de genre comme question transversale dans leur organisation et dans tout le travail. Il existe en effet aux Philippines un puissant mouvement féministe qui intègre de manière offensive les besoins des femmes à l'approche de genre. La situation est différente dans des pays comme le Bangladesh où Pain pour le Monde continue à soutenir les mesures de promotion des femmes afin de renforcer le statut des femmes, par exemple par des bourses ou un appui à la création de réseaux.

Pour pratiquement aucun autre objectif, Pain pour le Monde n'a élaboré de directives aussi claires que pour l'objectif de l'équité des genres : l'approche intégrée de genre a été adoptée au niveau de la direction en tant que stratégie d'entreprise ; elle est solidement ancrée comme champ d'action dans le document de référence de Pain pour le Monde « Justice pour les pauvres » ; des standards de gestion, de suivi et d'évaluation des projets ont été développés, des formations continues réalisées et un programme international sur trois ans sur le thème de la violence domestique est mis en œuvre dans le monde entier conjointement avec des organisations partenaires.

Remarque : entre temps, dans le cadre de la planification stratégique de Pain pour le Monde, il a été décidé qu'à partir de 2006, la « promotion des femmes » et l'« égalité des genres » seraient considérées comme des champs d'action autonomes.

Contribution de Hannelore Moll lors de l'atelier du VENRO « Savoir-faire ? La promotion des femmes et l'approche intégrée de genre dans la pratique des ONG » du 2 décembre 2004.

CHECK-LISTE

Analyse des projets d'une perspective de genre – Questions directrices

Analyse de la situation

- Est-il tenu compte de manière différenciée de la situation des femmes et des hommes dans la description de l'environnement du projet (accès aux ressources, présence dans les organes de décision, capacités, connaissances, besoins et intérêts) ?
- Des expertes locales féminines sont-elles impliquées dans le processus d'analyse ?

Entité exécutrice du projet

- L'organisation a-t-elle une politique de genre et une politique de l'égalité ?
- À quoi ressemble la structure d'emploi (nombre et qualification des collaborateurs femmes/hommes) dans les unités de réalisation (administration/programmes et projets) et les organes de direction et de contrôle ?
- Comment les collaboratrices participent-elles aux processus de décision internes ?
- Est-il garanti que l'équipe de travail possède la sensibilité au genre nécessaire ?

Planification

Objectifs du projet

- Est-il tenu compte de la thématique du genre (égalité des sexes, empowerment des femmes) dans l'objectif principal (explicite ou implicite) ?
- Est-il tenu compte de la situation des femmes et des hommes ou de la modification des rapports entre les sexes dans les objectifs du projet ?
- Les expériences faites en matière de politique des sexes sont-elles mentionnées dans la formulation des objectifs ?
- Quelles organisations peuvent contribuer à atteindre les objectifs ? Pourquoi ?
- Les effets positifs ou négatifs indirects possibles sur les femmes et les hommes sont-ils prévus dans les résultats attendus ? Lesquels ?

Groupe cible

- ☑ La composition spécifique du genre du groupe cible est-elle appropriée du point de vue de l'équité des genres ?
- ☑ La situation des femmes et des hommes est-elle considérée de manière différenciée dans l'analyse du groupe cible ? Des indications par exemple sur le statut socioéconomique, culturel, l'âge, l'ethnie, la structure d'organisation sont-elles faites ?
- ☑ Les femmes des groupes cibles participent-elles aux processus de décision ?
- ☑ Quels sont les besoins pratiques et les intérêts stratégiques de genre ?

Choix des méthodes

- ☑ Le choix des méthodes est-il approprié compte tenu des différences hiérarchiques entre femmes et hommes dans la société respective ?
- ☑ Le projet encourage-t-il la participation active des femmes et des hommes à toutes les phases ? Les femmes et les hommes profitent-ils de la même façon du projet ?
- ☑ La charge de travail dans le cadre du projet et de son environnement est-elle répartie équitablement entre les sexes ?

Mesures planifiées

- ☑ Des activités sont-elles prévues pour discuter le comportement de rôle adopté par les femmes et les hommes et la pression sociale exercée sur eux ?
- ☑ Des activités spécifiques sont-elles nécessaires pour aider les femmes et les hommes à modifier ce comportement ?

Ressources

- ☑ Le rapport des ressources personnelles et financières est-il raisonnable pour les femmes et les hommes en ce qui concerne la composition spécifique du genre des groupes cibles ?
- ☑ Des ressources personnelles et financières spécifiques sont-elles nécessaires pour les activités en faveur de l'équité des genres ?
- ☑ Les ressources du projet sont-elles accessibles de la même façon aux femmes et aux hommes des groupes cibles ? Si non, quelles sont les mesures prévues pour y remédier ?

Réalisation

- ☑ La planification sensible au genre est-elle vraiment réalisée ?
- ☑ La responsabilité et les compétences de décision ont-elles été partagées équitablement entre les sexes au sein de l'équipe de travail ?
- ☑ La charge de travail a-t-elle été répartie équitablement entre les sexes dans l'équipe de travail ?
- ☑ L'équipe de travail peut-elle avoir recours, si nécessaire, à un conseil du genre ?

Suivi et évaluation

- ☑ Les indicateurs sont-ils formulés de manière sensible au genre ?
- ☑ Quels impacts spécifiques du genre doit-on constater ?
- ☑ Quels impacts inattendus se sont produits ?
- ☑ Est-il garanti que les enseignements issus du processus en cours jusqu'ici soient intégrés à la prochaine planification de programme/projet ?

Sources et littérature supplémentaire :

- Brot für die Welt : Standards zur Information und Prüfung von Projektträger und Projektantrag.
- Evangelischer Entwicklungsdienst : Mitwirkungsvorlage und Unterlagen zu PME (Planung, Monitoring und Evaluierung).
- Meentzen, Angela und Gomáriz, Enrique : « Umsetzung der Geschlechterdemokratie », une étude sur l'application de la démocratie du genre dans la planification et l'évaluation des projets mandatés par la Fondation Heinrich-Böll, avril 2002.
- Oxfam : Gender Mainstreaming Tools. Questions and checklists to use across the programme management cycle, novembre 2002.

3.2.3 Bonnes pratiques de projet d'ONG allemandes

Football, sida et sexe : encadrement sanitaire des jeunes en Afrique du Sud, Oxfam

La pauvreté, le chômage et le grand clivage entre riches et pauvres en Afrique du Sud y ont aggravé certains aspects des rapports difficiles entre les sexes. Les femmes sont victimes de ces rapports. Au cours des dernières années, le taux d'infection de femmes au VIH a brutalement augmenté. Dès aujourd'hui, plus de femmes que d'hommes sont contaminées. Les taux de croissance annuels montrent que les filles, en particulier, présentent un taux d'infection nettement plus élevé. Le risque de contamination est cinq à six fois plus élevé chez les adolescentes que chez les adolescents. La contamination avec le virus et la maladie se répercutent différemment sur les femmes et les hommes en raison du statut social de la femme. Les femmes sont plus victimes de la discrimination sociale, bénéficient d'une moins bonne assistance médicale et assument la charge principale des soins de leurs parents malades.

Le comportement sexuel des hommes joue un rôle décisif dans la propagation du VIH. C'est pourquoi il convient d'analyser les rapports entre les sexes également du point de vue de leurs répercussions sur les rôles des jeunes hommes. À la maturité sexuelle, les adolescents subissent la pression sociale de devenir actifs sexuellement, si possible avec de multiples partenaires dont le grand nombre doit prouver leur virilité à autrui. Mais, de par leur rôle, les hommes n'ont pas appris à parler de leur santé reproductive. Cela a toujours été un thème féminin, et c'est pourquoi de nombreux programmes sur le SIDA s'adressent aux femmes.

L'organisation non gouvernementale sud-africaine « Targeted AIDS Intervention » (TAI), de Pietermaritzburg, l'a reconnu et interpelle donc avant tout les adolescents des couches sociales désavantagées. Ils sont encouragés à réfléchir ouvertement sur la sexualité et les concepts de base sociaux de la virilité et à s'informer sur la manière de se protéger contre les infections au VIH. Par la « South African Football Association » et la Ligue de football amateur de la province de KwaZulu-Natal, la TAI a désormais accès aux nombreux petits clubs de football dont les matches représentent souvent les principales possibilités de se rencontrer pour les jeunes hommes marginalisés. Au sein des équipes de football et parmi leurs fans, des « Peer Educators » (multiplicateurs du même âge) ont été formés. Ceux-ci constituent

leurs propres groupes de respectivement dix jeunes âgés de 12 à 22 ans. Ensemble, ils discutent au sein de ces groupes et réalisent des activités communes lors desquelles ils parlent ouvertement de la sexualité, des rôles de genre et de la violence spécifique du genre et se transmettent des informations sur la prévention du VIH.

Les joueurs de football, même dans les plus petites équipes d'amateurs, sont des modèles de rôle estimés pour les jeunes d'Afrique du Sud. Il est tout simplement « cool » d'être membre d'un groupe Peer de la TAI. Les « Peer Educators » acquièrent vite confiance en eux, font preuve d'initiatives personnelles et de sens des responsabilités. Les membres sont actifs également loin des terrains de football, par exemple lorsqu'ils gardent le bétail, en tant que conseillers compétents pour les jeunes de leur âge. Dans des discussions avec les responsables de la TAI, les « Peer Educators » participent activement au déroulement du projet.

Bien qu'une analyse selon le genre externe de la TAI (2004) n'ait pas encore pu constater de profonds changements dans les images de virilité patriarcales existantes, on a observé surtout chez les plus jeunes participants d'importants changements positifs dans leurs connaissances sur le VIH/SIDA et le « Safer Sex ». Des participants au projet sont également parvenus à se construire leurs propres images de la virilité, qui divergent des modèles de comportement dominants. Certains jeunes membres de groupes ont ainsi commencé à aider leurs mères dans le ménage. D'autres déclarent ne plus avoir honte du nombre réduit de leurs conquêtes féminines.

Oxfam Allemagne apprécie dans ce projet :

- L'enseignement selon lequel les approches de genre et la prévention contre le VIH ne doivent pas s'adresser uniquement aux femmes, que les hommes aussi sont victimes des rapports existants entre les sexes et doivent, pour cette raison, être aussi interpellés ;
- La manière novatrice et compréhensive avec laquelle les jeunes apprennent à réfléchir sur les rôles des sexes et les images de la virilité, l'approche bottom up qui permet aux « Peer Educators » d'assumer des responsabilités et d'avoir de plus en plus d'influence dans la réalisation des projets ;
- Le fait que la TAI soit dirigée par une femme, Gethwana Makaye, bien que les projets de la TAI se concentrent entretemps avant tout sur les jeunes hommes.

Pour plus d'informations : www.oxfam.de

L'Égypte : sensibilisation au genre, Plan International

Selon une étude du Forum Économique Mondial datant de 2005, l'Égypte occupe la dernière place sur 58 pays analysés en ce qui concerne l'égalité des femmes et des hommes. Bien que le mouvement féministe égyptien ait joué un rôle de précurseur dans les États arabes au début du XX^e siècle, en particulier dans les régions rurales, les idées culturelles traditionnelles ont peu changé jusqu'à aujourd'hui et ne sont que rarement remises en question. De nombreux enfants grandissent dans un environnement où les filles n'ont pas la même importance que les garçons et où elles sont loin d'avoir les mêmes droits qu'eux. Le partage traditionnel des rôles reste courant et la plupart des femmes sont encore dépendantes des hommes du point de vue économique. Leur participation politique au niveau communal est elle aussi très restreinte. La violence spécifique aux femmes, comme par exemple la violence dans le mariage ou l'excision génitale (plus de 85 % des filles de 13 à 19 ans sont excisées), est toujours aussi répandue. Malgré les efforts et l'engagement du mouvement féministe, en particulier dans les régions rurales, nombre de filles ne peuvent terminer leur scolarité parce qu'elles sont mariées très tôt.

En Égypte, Plan s'engage activement pour l'égalité des droits entre filles et garçons, en accordant une importance particulière à l'approche intégrée de genre. Dans un projet expérimental sur deux ans, l'intégration de l'approche de genre dans la mise en oeuvre de projet a été réalisée dans des zones d'intervention sélectionnées. L'objectif était de remettre en question les modèles de comportement culturels au travers d'une approche participative, de discuter de leur impact sur la compréhension des rôles des filles et des garçons, des femmes et des hommes et de montrer de nouvelles voies pour une coexistence équitable.

Au cœur du projet, on trouvait le lobbying et les activités de sensibilisation, les formations au genre pour différents groupes cibles (par exemple collaboratrices et collaborateurs de Plan, jeunes, professeurs d'école primaire, autorités locales, groupements féminins), des campagnes et matériels d'information, des pièces de théâtre ainsi que la création et la promotion de dix comités du genre dans le cadre des conseils de développement communaux. Des jeunes ont été formés suivant la méthode du groupe des pairs afin de s'échanger avec d'autres jeunes de leur âge sur les questions de genre.

Dans une analyse de genre complète réalisée dans les communes, par les organisations partenaires et par Plan, 700 enfants ont notamment été interrogés sur les conditions de vie des filles et des garçons dans leurs communes. Un résultat important de l'étude a été de constater le manque de participation des filles et des femmes aux processus de décision à tous les niveaux ainsi que le mépris qui y est lié.

Comme les filles et les femmes continuent à souffrir de désavantages spécifiques, des brochures à thème, affiches, pièces de théâtre, séminaires et manifestations de discussion thématisent également des domaines tels que l'excision génitale, la santé reproductive, l'enregistrement des naissances ou le mariage précoce des filles. Plan s'est par ailleurs engagé pour l'enregistrement officiel de 2000 femmes et filles qui ont ensuite reçu une carte d'identité.

Des représentants gouvernementaux et des experts hommes et femmes renommés ont participé à une conférence nationale sur le genre et les Objectifs du Millénaire et ont discuté avec le public et les jeunes sur les étapes nécessaires pour améliorer l'égalité des droits des filles et des garçons, des femmes et des hommes. Ils ont avant tout exigé un renforcement de la coopération de la société avec le gouvernement et les médias pour, par exemple, lutter contre la violence subie par les femmes et les filles dans les familles.

Plan International apprécie dans ce projet :

- La participation active des enfants, de leurs familles et des communes à la planification, la réalisation et l'évaluation des projets ;
- L'engagement tant des femmes que des hommes à discuter sur la compréhension traditionnelle des rôles et à considérer l'égalité des droits comme un facteur de développement important ;
- La réalisation de l'approche de genre dans un pays islamique et par tradition dominé par les hommes ;
- La prise en compte des différents acteurs au niveau communal, qui contribue à la durabilité d'un projet ;
- L'utilisation de différentes méthodes de médiation, par exemple des pièces de théâtre, qui ont également permis aux analphabètes l'accès à la thématique.

Pour plus d'informations : www.plan-deutschland.de

3.3 Le genre dans l'aide humanitaire

3.3.1 Contexte

Contrairement à la coopération au développement, l'aide humanitaire est l'aide à court terme nécessaire après une catastrophe naturelle comme un tremblement de terre, des éruptions volcaniques, des glissements de terrain, des sécheresses, des inondations ou un conflit armé. L'aide humanitaire s'adresse aux victimes de crises et de catastrophes. Elle a pour objectif de sauver des vies et de soulager la souffrance humaine et est fournie indépendamment de l'appartenance ethnique, religieuse ou politique des victimes.

Face à la complexité de la situation et à l'urgence avec laquelle l'aide humanitaire doit être apportée, le genre peut sembler peu important. Mais les expériences montrent qu'une aide efficace n'est possible que lorsque l'on tient compte des différences dans les rapports entre les sexes, des responsabilités et du partage du travail entre femmes, filles, hommes et garçons.

Les femmes et les hommes sont touchés différemment par les catastrophes. Le degré de mise en danger d'une personne dépend essentiellement de sa situation sociale, culturelle et économique dans la société. Les femmes sont ainsi souvent moins formées, ont moins d'expérience avec les autorités, des ressources économiques plus faibles et, dans certains pays, elles ne participent pas dans la même ampleur à la vie publique. Ce contexte détermine qui a facilement accès à l'aide, de qui les besoins sont mieux perçus et qui participe à la reconstruction. Toutes les femmes et tous les hommes ne sont pas concernés de la même façon. Outre le sexe, l'âge, l'identité ethnique et le statut social jouent aussi un rôle important. Il s'agit donc de percevoir les risques spécifiques du groupe cible et d'en tenir compte dans les programmes humanitaires.

Mais il n'y a pas que les points faibles, les points forts et le potentiel respectif doivent aussi être identifiés et soutenus par l'aide humanitaire. Dès le début de la planification, les structures existantes telles que les groupements féminins formels et informels doivent être renforcées, car l'impact des luttes pour la répartition des ressources va au-delà de la situation actuelle. À long terme, elles décident quels groupes sociaux contrôleront les ressources importantes et recevront le pouvoir de décision politique à l'avenir. Cela concerne notamment l'accès à l'éducation, aux revenus, aux titres juridi-

ques et à l'acquisition de propriété. Les grands changements dans les rapports entre les sexes impliqués par les catastrophes, p. ex. si un plus grand nombre d'hommes ou de femmes sont victimes de la catastrophe, renferment aussi une chance de développer de nouveaux modèles sociaux.

La perspective spécifique du genre facilite :

- Une compréhension proche de la réalité des différents besoins et priorités des femmes et des hommes, à la prise en compte de tous les groupes et de leurs besoins particuliers ;
- Le développement de programmes appropriés qui font prendre conscience des rapports de force entre hommes et femmes qui empêchent la participation aux programmes à certains secteurs du groupe cible (d'autres déséquilibres du pouvoir dans la société sont également mis en évidence) ;
- L'utilisation de tous les potentiels, dans la mesure où les potentiels des femmes et des hommes et leur contribution à la reconstruction sociale et à la promotion de la paix sont perçus ;
- Plus d'égalité des sexes dans la nouvelle communauté en formation.

3.3.2 Défis et instruments spécifiques du genre

medica mondiale et le Conseil de Sécurité de Femmes ont, dans un aide-mémoire à l'occasion de la session de la Commission des droits de l'homme en avril 2005, exigé que les aspects de genre soient intégrés dans tous les programmes de l'aide humanitaire. Jusqu'ici, les ONG ne possèdent aucun standard uniforme à ce sujet. Les directives pour le travail en cas de catastrophes qui répondent à la situation des femmes et des filles doivent être perfectionnées.

Une conférence spécialisée « En route de la guerre vers la paix » de la Deutsche Welthungerhilfe de novembre 2004 s'est intéressée en particulier à la situation des femmes pendant et après des conflits armés. Dans la déclaration finale, il est demandé aux organisations humanitaires et des femmes de tenir compte dans leurs mesures d'aide d'urgence et de développement des réalités de vie des femmes dans la phase suivant directement le passage de la guerre à la paix et pendant la reconstruction.

Elle appelle à l'intégration d'un traitement spécifique du genre des traumatismes, les femmes ayant souvent été té-

moins ou victimes de la violence pendant la guerre, notamment avec les viols (en masse), l'esclavagisme, les décès ou la torture de proches. L'assimilation des blessures psychiques est, outre le devoir humanitaire, une tâche importante afin d'éviter des conflits futurs et de donner aux femmes la chance d'apporter leurs potentiels au processus de paix.

Il est souligné dans l'aide-mémoire que l'approche des programmes d'aide d'urgence doit dépasser la simple orientation vers les besoins. Comme les interventions des projets influencent toujours la mise en place de structures, il y est exigé qu'en particulier dans l'aide d'urgence et pendant la reconstruction, on fasse valoir une approche des droits de l'homme intégrale qui tienne compte également des besoins des femmes d'une transformation sociale.

Comme la violence dans les familles augmente après un conflit armé, une sensibilisation à cet éclatement de violence domestique est, en particulier après une guerre, nécessaire. L'inquiétude personnelle des hommes et le manque de perspectives, souvent associés à l'alcoolisme, éclatent souvent en violence contre les femmes et les enfants. Il est important une sensibilisation à l'intensification de la violence domestique après la guerre est requise.

De nouvelles approches sont nécessaires pour renforcer la sensibilisation des hommes jeunes et adultes. L'un des plus grands défis est la réinsertion de combattants hommes et femmes et d'enfants soldats démobilisés dans la société avec des possibilités de revenus pour ce groupe. Il faut en plus mener une discussion sociale sur leur rôle pendant le conflit armé, les structures sociales doivent être conçues plus équitablement à long terme et de nouvelles perspectives développées pour une coexistence pacifique.

CHECK-LISTE

Aide humanitaire sensible au genre – Questions directrices

Les méthodes de collecte de données doivent tenir compte des facteurs sociaux, car pour répondre efficacement aux catastrophes naturelles, aux conflits armés et à la migration, il faut connaître en détail les risques, les besoins et les potentiels. Les données spécifiques du genre sont un instrument de planification important qui n'est pourtant pas disponible dans la plupart des cas.

Questions générales

- ☑ Comment femmes et hommes, filles et garçons sont-ils respectivement touchés par la catastrophe ?
- ☑ La catastrophe engendre-t-elle des problèmes spécifiques pour les femmes, enfants, hommes (sécurité, protection) ?
- ☑ Que cela signifie-t-il pour l'aide, la reconstruction et les mesures de réhabilitation (en ce qui concerne leurs besoins, l'accès à l'aide et leur contribution à la reconstruction) ?
- ☑ Des formations de sensibilisation sur la violence spécifique du genre et les traumatismes ont-elles lieu avant l'intervention ?
- ☑ Existe-t-il pour les collaboratrices et collaborateurs de l'aide humanitaire un code de conduite qui désigne et punit la violence sexualisée ?
- ☑ Existe-t-il une politique de l'approche intégrée de genre pour le personnel humanitaire ?
- ☑ Des données sur la violence spécifique du genre sont-elles collectées durant l'intervention ?
- ☑ Qu'est-il proposé aux survivants de la violence sexualisée ou autre (par ex. soutien psychosocial sensible au traumatisme, soins médicaux, prophylaxie post exposition au VIH) ?
- ☑ Quelles normes spécifiques du genre ont une influence sur l'accès à l'aide ? Les femmes ont-elles les mêmes possibilités d'accès ou celui-ci est-il entravé, par exemple par une mobilité restreinte, leur niveau d'éducation, leur charge de travail ?
- ☑ Comment les femmes participent-elles aux structures sociales, économiques, religieuses et politiques ?

- ☑ Les femmes et leurs groupements sont-ils impliqués activement dans la planification et la réalisation du projet ?
- ☑ Les organisations de femmes participent-elles à l'élaboration du budget présenté par les pays donateurs ?
- ☑ Les femmes et les hommes sont-ils impliqués dans les décisions et employés comme main-d'œuvre ?

Il faut veiller en particulier aux points suivants

- ☑ Les besoins des femmes en ce qui concerne leur santé reproductive sont-ils pris en compte (moyens contraceptifs, articles d'hygiène) ?
- ☑ Les femmes se voient-elles offrir des vêtements conformes à leur culture afin qu'elles puissent participer à la vie publique (se couvrir la tête) ?
- ☑ Existe-t-il une sensibilisation sur les maladies et les premiers secours pour les femmes qui sont responsables des soins de personnes malades ?
- ☑ Existe-t-il des services pour les femmes qui traitent de manière sensible au traumatisme la contamination au VIH et à d'autres maladies sexuellement transmissibles ?
- ☑ Le fait d'aller chercher de l'eau ou de se rendre aux toilettes présente-t-il des risques accrus pour les femmes et les enfants ?
- ☑ Est-il tenu compte des besoins des femmes enceintes et allaitantes, des mères célibataires, des femmes âgées ou handicapées ? Le groupe cible des hommes est-il considéré comme une entité ou différencié selon leurs différents besoins ?
- ☑ Les femmes sont-elles consultées lors de la planification/l'organisation des mesures d'aide d'urgence et impliquées au niveau des décisions ?

Source :

- Gender Consideration in Disaster Assessment by WHO/GWH, janvier 2005

Littérature supplémentaire et liens Internet :

- Gender and Disaster Network : <http://www.gdnonline.org>
- Gender Equality and Disaster Risk Reduction Workshop 2004 : www.ssri.hawaii.edu/research/GDWwebsite/pages/proceeding.html
- Gender Equality and Humanitarian Assistance: A guide to the issue (CIDA) : [http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Africa/\\$file/Guide-Gender.pdf](http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Africa/$file/Guide-Gender.pdf)

- Checklist for Action Prevention & Response to Gender-Based Violence in Displaced Settings RHRC Consortium (adapted form a checklist of UNHCR), juin 2004

3.4 Le genre dans la coopération publique

3.4.1 Contexte

Les explications suivantes donnent un aperçu concis sur l'approche de genre de l'État. Un jugement politique n'est pas intentionnel.

Le Ministère Fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) a ancré l'approche de genre comme question transversale en 1997. Depuis lors il est convenu que la coopération au développement doit tenir compte de tous les besoins et potentiels des hommes et des femmes. Le BMZ s'appuie sur l'approche « **Genre et Développement** » (**Gender and Development**) et procède selon le principe « Dual Track », utilisant donc tout autant l'approche intégrée de genre que la promotion des femmes.

En 2001, le BMZ a lancé le « Programme d'action 2015 » qui vise à réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de personnes vivant dans une pauvreté extrême, l'équité des genres y étant mentionnée comme un facteur clé pour atteindre l'objectif du programme. Un point de départ en est la promotion de mesures qui concernent le rapport entre pauvreté et l'absence de droits politiques ainsi que de pouvoirs et compétences. La garantie de l'éducation de base pour les femmes doit être dans cette approche une mesure centrale pour établir l'équité des genres et renforcer le statut des femmes. Un autre point de départ consiste à lutter contre la violence, la prostitution forcée et la traite des femmes. Le programme d'action prévoit également une promotion des initiatives d'introduction de la perspective de genre dans le processus budgétaire par la coopération bilatérale. Grâce à un conseil juridique et à une éducation aux droits de l'homme, le BMZ veut en outre rendre les femmes capables de s'informer sur leurs droits et de les revendiquer ainsi que de les aider à faire changer la situation juridique nationale vers l'équité des genres. Généralement, le BMZ s'engage dans les pays partenaires pour que le thème de l'équité des genres soit également intégré dans les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté. Le ministère soutient en outre les réseaux de femmes et les ONG de femmes.

Le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE a déclaré en 1995 l'équité des genres comme étant un objectif stratégique du développement. Le BMZ a, tout comme l'Union Européenne et l'ONU, largement poursuivi cet objectif. Pour la réalisation, le BMZ a repris « l'identification G » du CAD qui marque l'objectif de l'équité des genres dans les projets de développement respectifs.

3.4.2 Les instruments sensibles au genre

Les critères d'attribution remaniés pour les identifications G (situation : mars 2006) doivent contribuer à ce que, à l'avenir, les mesures de développement (projets et programmes) soient classées selon les impacts qu'elles ont dans un pays sous l'angle de la promotion de l'équité des genres et de l'**empowerment des femmes**. L'analyse spécifique du genre, qui prévoit le concept d'égalité des droits du BMZ, devient obligatoire. Toutes les classifications (attribution de l'identification G) doivent pouvoir y être mesurées et justifiées en détail. L'interprétation et l'application des identifications G doivent être uniformes entre le BMZ et les organisations en amont. L'attribution des identifications G doit servir de manière très ciblée à la planification et au suivi des mesures de développement au sens d'une réalisation systématique du concept d'égalité des droits.

Les critères suivants sont repris des dispositions du BMZ sur les identifications G de la coopération allemande au développement.

Critères généraux du BMZ, en vigueur pour toutes les mesures de développement (projets et programmes) :

- Orientation de toutes les mesures de développement vers la réalisation de « l'approche pour la promotion de la participation équitable des femmes et des hommes au processus de développement » (approche d'égalité des droits) et, ainsi, vers l'impact systématique pour le genre/l'équité des genres et pas seulement vers la participation des groupes cibles.
- Réalisation d'une analyse spécifique du genre lors de la préparation des mesures de développement. L'avis concis, déjà, doit contenir l'évaluation spécifique du genre de la situation de départ. Des justifications fondées pour l'identification G doivent être présentées pour toutes les mesures de développement. L'ampleur de l'analyse selon le genre à réaliser obligatoirement peut être adaptée de

manière spécifique au projet, mais pas supprimée.

- Jugement de la mesure de développement dans son ensemble (projet/programme de coopération) dans la coopération technique / financière, lors des financements communautaires et des approches de programmes. La contribution de la mesure de développement/composante respective pour la promotion de l'égalité des droits doit ressortir clairement au niveau des objectifs ou des indicateurs.

THÉORIE

Critères du BMZ pour la classification des mesures de développement en G-2, G-1 et G-0

G-2 : l'équité des genres est un objectif principal de la mesure de développement.

Les critères suivants doivent être respectés dans leur intégralité :

- La mesure de développement est conforme à la stratégie de genre nationale ainsi qu'aux aspects de genre pertinents dans d'autres stratégies de développement nationales (par exemple PRS) du pays de coopération et encourage ceux-ci.
- La mesure de développement est axée sur une contribution significative à la réduction des désavantages spécifiques du genre. La signification de la contribution sur le secteur respectif doit être décrite/documentée.
- La mesure de développement ne sert pas seulement à améliorer directement les conditions de vie des hommes et des femmes qui sont désavantagés en raison de leur appartenance à un genre, mais a aussi pour objectif des processus de changement sociaux vers l'égalité des hommes et des femmes. Les impacts structurels directs sur l'équité des genres sont clairement définis par des chaînes d'impact, décrits de manière compréhensible et documentés avec des indicateurs. Sinon, la mesure de développement doit être classée dans le groupe G-1.
- Les femmes et les hommes peuvent influencer la planification et la réalisation de la mesure de développement selon leurs intérêts. L'approche méthodique qui permet de le garantir est énoncée dans le concept de la mesure de développement.

- L'équité des genres est ancrée de manière systématique dans la conception de la mesure de développement, cela signifie qu'elle est un objet central des indicateurs, de l'affectation des ressources (financières et personnelles) ainsi que des activités planifiées.
- L'état d'avancement de la réalisation des points susmentionnés est un objet central du suivi et de l'information.

G-1 : La mesure de développement a des effets positifs sur l'équité des genres. Mais l'équité des genres n'est pas un objectif principal de la mesure de développement.

Le classement dans le groupe G-1 implique le respect des critères suivants dans leur intégralité :

- La mesure de développement fournit une contribution significative et pertinente à l'équité des genres dans le secteur respectif ou au niveau régional.
- Les impacts concrets sur l'équité des genres sont formulés à l'aide de chaînes d'impact et documentés avec des indicateurs (d'impact). Dans les programmes, l'équité des genres doit être justifiée soit par un objectif de composante soit par un indicateur au niveau de l'objectif principal de la mesure de développement.
- Les potentiels pour des mesures de soutien de la promotion de l'équité des genres sont décrits et créés dans la conception de la mesure de développement.
- Des désavantages spécifiques du genre ne se produisent pas ou, s'il n'est pas possible de les éviter, sont compensés par des mesures supplémentaires.
- L'approche et la démarche pour la promotion de l'équité des genres font partie intégrante du suivi et de l'information sur la mesure de développement.

G-0 : La mesure de développement ne renferme pas de potentiel pour contribuer à l'équité des genres.

Le classement dans le groupe G-0 implique le respect des critères suivants :

- G-0 doit être attribué lorsqu'aucun impact spécifique du genre ne peut être extrapolé pour la mesure de développement. G-0 ne doit être attribué que dans des cas d'exception à justifier spécialement.
- L'utilisation des prestations d'une mesure de développement de la même façon pour les hommes et les femmes ne justifie pas une classification dans G-0.

Sources et littérature supplémentaire :

- BMZ : G 0-1-2, Wirkungen auf die Gleichstellung der Geschlechter in Vorhaben der EZ, G-Kennungen in TZ und FZ, mars 2006
- BMZ : « Arbeitsfelder und Instrumente: Frauenrechte verwirklichen » : www.bmz.de/de/themen/menschenrechte/allgemeine_menschenrechte/gleichberechtigung/arbeitsfelder/index.html
- GTZ : glossaire : « G-Kennung » : www2.gtz.de/gender_project/deutsch/weiterfuehrend/glossar/glossar/g-kennung.htm

Annexes

4.1 Évaluer la sensibilité au genre de propositions de projet

Cette section fournit une checkliste apte à être utilisée rapidement pour évaluer dans quelle mesure les concepteurs d'un projet ont pris sérieusement en compte les questions de genre. Elle se base sur une checkliste similaire utilisée par SIDA (B. Woroniuk, J. Schalkwyk et H. Thomas, 1997). Il s'agit d'une checkliste générale applicable aux projets d'aide d'urgence dans tous les secteurs, mais elle n'est pas apte à elle seule de servir de guide sur les types de questions de genre qu'un projet spécifique doit chercher à aborder.

CHECK-LISTE

Évaluer la sensibilité au genre de propositions de projet

Présentation des femmes/du genre dans de bonnes propositions :

- ☑ les termes collectifs (tels que « réfugiés », « agriculteurs » etc.) comprennent différents groupes de personnes en leur sein – les agriculteurs hommes et femmes exécutent des travaux différents ; les réfugiés hommes et femmes affrontent des problèmes très différents
- ☑ les femmes ne sont pas seulement classifiées comme groupe « vulnérable »
- ☑ la discussion des différences de genre apparaît dans toute la proposition, pas seulement dans une section séparée, sans relation avec la principale conception du projet

Analyse de genre dans les bonnes propositions d'aide d'urgence :

- ☑ est cohérente dans tout le document et établit des rapports avec tous les volets et aspects du projet (au lieu de figurer simplement sous une activité de projet spécifique aux femmes)
- ☑ différencie les vulnérabilités, les capacités et les besoins des hommes et des femmes et identifie les différences entre les genres dans les stratégies que le groupe cible adopte pour venir à bout de la crise
- ☑ établit des rapports entre les différences spécifiques du genre dans les vulnérabilités ou dans le choix des stratégies, et la nature et à la conception des activités de projet elles-mêmes

Dans le cadre logique, les bonnes propositions :

- ☑ ont une vision claire de ce que l'initiative vise en relation avec l'équité de genre et/ou la participation des femmes au projet
- ☑ inclut dans le cadre logique des extraits séparés en matière d'équité de genre ou ont tout au moins des OVI ventilés par genre

Dans la conception et dans la gestion du projet, les bonnes propositions :

- ☑ démontrent que les principales actrices féminines ont été consultées dans le processus de conception du projet et ont influencé la définition des priorités
- ☑ identifient des structures appropriées et réalistes de présentation des perspectives des femmes dans la gestion du projet, qui prennent en compte les restrictions en matière de temps des femmes et des restrictions culturelles à la participation (même sous des régimes stricts comme le purdah ou similaires, il est inacceptable qu'on mette une croix sur la participation des femmes pour des raisons culturelles) cherchent explicitement à employer du personnel féminin sur le terrain dans les communautés où l'accès aux principales actrices féminines est restreint
- ☑ comprennent une allocation de ressources spécifique (financière et humaine) pour intégrer le genre si le projet proposé est extrêmement large ou si l'environnement de travail pour s'attaquer aux inégalités de genre est extrêmement difficile

Autres questions à prendre en considération en évaluant les propositions de projet

- ☑ Est-ce que l'agence qui fait la proposition a fait ses preuves en promouvant l'équité des genres (a-t-elle p. ex. des lignes directrices en matière de genre ? Est-ce que cette agence s'est engagée constructivement sur les questions de genre dans le passé ?
- ☑ Est-il évident qu'une analyse de genre a été effectuée pendant la conception/préparation du projet ou bien s'agit-il de quelque chose qu'un administratif basé au siège a ajouté après coup pour satisfaire aux critères du Ministère (britannique) pour le développement international ?

Source :

- Department for International Development : « Conflicts and Emergencies ». UK, 1999.

4.2 L'équité des genres dans les catastrophes**CHECK-LISTE****L'aide d'urgence et de reconstruction avec une perspective de genre – Six principes****1. PENSER EN DIMENSION GRANDE**

Les principes d'équité des genres et de réduction des risques doivent guider tous les aspects de l'atténuation et de la réponse aux catastrophes et de la reconstruction. La « fenêtre d'opportunité » pour le changement et l'organisation politique se ferme très rapidement. Projeter dès maintenant de :

- réagir de manière à renforcer les femmes et les communautés locales
- reconstruire de manière à prendre en compte les causes premières de la vulnérabilité et des inégalités sociales
- créer des opportunités significatives pour la participation et le leadership des femmes
- intégrer pleinement les femmes locales à des projets d'atténuation des risques et d'évaluation de la vulnérabilité
- veiller à ce que les femmes bénéficient des programmes de reprise économique et de soutien des revenus, soit l'accès, les salaires équitables, la formation à des aptitudes non traditionnelles, la garde des enfants/ l'appui social
- donner la priorité aux services sociaux, aux réseaux de soutien aux enfants, aux centres pour femmes, aux « coins » pour les femmes dans les camps et autres espaces sécuritaires
- prendre des mesures pratiques pour renforcer les femmes, entre autres :
 - consulter entièrement les femmes dans la conception et le fonctionnement de l'abri de sécurité
 - mettre au nom des deux conjoints les logements nouvellement construits
 - associer les femmes à la conception du logement et à sa construction
 - promouvoir les droits à la terre pour les femmes

- fournir des projets de génération des revenus aptes à dispenser des aptitudes non traditionnelles
- financer des groupements des femmes pour piloter des projets de secours suite à une catastrophe

2. LES FAITS, RIEN QUE LES FAITS

L'analyse de genre n'est ni optionnelle ni fractionnelle mais impérative pour diriger l'aide et le plan vers une reprise complète et équitable. Rien n'est « indépendant des considérations de genre » dans l'activité en cas de catastrophe. Projeter dès maintenant de :

- collecter et solliciter des données spécifiques du genre
- former et employer des femmes à l'évaluation communautaire et à la recherche de suivi
- exploiter le savoir des femmes sur les ressources environnementales et la complexité communautaire
- identifier et évaluer les besoins spécifiques du genre, p. ex. pour les travailleuses à domicile, la santé mentale des hommes, les femmes déplacées et migrantes par rapport aux hommes
- explorer la perspective de genre (explicite/implicite) dans la budgétisation des fonds d'assistance et de secours d'urgence
- explorer la distribution des biens, services, opportunités aux femmes et aux hommes
- évaluer les impacts à court et à long terme sur les femmes/hommes de toutes les initiatives en matière de catastrophe
- observer le changement dans le temps et dans des contextes différents

3. TRAVAILLER AVEC DES FEMMES LOCALES

Les groupements de femmes locaux ont des idées, des informations, de l'expérience, des réseaux et des ressources vitales pour accroître la faculté de récupération après une catastrophe. Coopérer avec les groupements des femmes existants et développer leurs capacités, par ex. :

- les groupements des femmes ayant l'expérience des catastrophes
- femmes et ONG de développement ; initiatives féminines dans le domaine de l'environnement

- ☑ les groupes de pression focalisés sur les femmes et les jeunes filles, p. ex. les activistes de paix
- ☑ les groupes de voisinage féminins les organisations basées sur la foi et de services
- ☑ les professionnelles, p. ex. éducatrices, scientifiques, coordinatrices en matière d'urgence

4. RÉSISTER AUX STÉRÉOTYPES

Baser toutes les initiatives sur la connaissance de la différence et des contextes culturels, économiques, politiques et sexuels spécifiques et non pas des généralités erronées :

- ☑ les rescapées sont de premières intervenantes et reconstructrices vitales, non des victimes passives
- ☑ les mères, les grand-mères et les autres femmes sont vitales pour la survie et le rétablissement des enfants, mais les besoins des femmes peuvent différer de ceux des enfants
- ☑ pas toutes les femmes sont des mères ou vivent avec des hommes
- ☑ les ménages dirigés par des femmes ne sont pas nécessairement les plus pauvres et les plus vulnérables
- ☑ les femmes ne sont pas économiquement dépendantes, mais des productrices, des travailleuses communautaires, des soutiens de famille
- ☑ les normes de genre soumettent aussi les garçons et les hommes à des risques, p. ex. pour leur santé mentale, la prise de risques, les accidents
- ☑ diriger les femmes vers les services n'est pas toujours effectif ni désirable, mais peut produire des réactions brutales ou de la violence
- ☑ femmes marginalisées (p. ex. sans-papiers, VIH/sida, basse caste, indigènes, travailleuses de l'industrie du sexe) ont des perspectives et des capacités propres
- ☑ on ne peut pas mettre tout le monde dans le même sac : les besoins et les désirs culturellement spécifiques doivent être respectés, c'est-à-dire les pratiques religieuses, les vêtements, l'hygiène personnelle, les normes en matière de vie privée

5. MOBILISER UNE APPROCHE DE DROITS HUMAINS

Ce sont les initiatives démocratiques et participatives qui servent le mieux les femmes et les jeunes filles. On doit assurer aux femmes et aux hommes des conditions de vie nécessaires pour jouir de leurs droits humains fondamentaux et pour survivre tout simplement. Les jeunes filles et les femmes dans les crises courent un risque accru de :

- ☑ harcèlement sexuel et de viol
- ☑ violence dans les relations intimes, p. ex. dans les mois et l'année qui suivent une catastrophe majeure

- ☑ exploitation par des trafiquants, p. ex. dans le cadre du travail domestique, agricole et sexuel
- ☑ érosion ou perte de droits à la terre existants
- ☑ mariage forcé/précoce
- ☑ migration forcée
- ☑ accès réduit ou non accès aux services de soins de santé reproductive
- ☑ contrôle masculin des ressources de reprise économique

6. RESPECTER ET DÉVELOPPER LES CAPACITÉS DES FEMMES

Éviter d'accabler les femmes déjà chargées de lourds travaux et de responsabilités familiales risquant d'augmenter :

- ☑ identifier et appuyer les contributions des femmes aux systèmes d'alerte précoce informels, à la préparation scolaire et domestique, à la solidarité communautaire, à la récupération socio-émotionnelle, aux soins à la famille étendue
- ☑ compenser matériellement le temps, l'énergie et les aptitudes des femmes locales capables et désireuses de nouer des partenariats avec des organisations humanitaires
- ☑ fournir des services de garde, de transport et autres soutiens nécessaires pour permettre aux femmes de participer pleinement et à égalité à la planification d'un avenir plus résilient aux catastrophes

Sources et littérature supplémentaire :

- Gender and Disaster Network : « Gender Equality in disasters » : <http://www.gdnonline.org/resources/genderbroadsheet.doc> (janvier 2005)
- Gender and Disaster Network : « What's out there ? Practical Guides and Checklists » : http://www.gdnonline.org/wot_practical.htm

- action medeor e.V. – Deutsches Medikamenten Hilfswerk
 ADRA – Adventistische Entwicklungs- und Katastrophenhilfe e.V.
 africa action / Deutschland e.V.*
 Ärzte der Welt e.V.
 Ärzte für die Dritte Welt e.V.
 Ärzte ohne Grenzen e.V.*
 Akademie Klausenhof
 Aktion Canchanabury
 Aktionsgemeinschaft Solidarische Welt (ASW) e.V.
 Andheri-Hilfe Bonn e.V.
 Arbeiter Samariter Bund Deutschland e.V.
 AWO International e.V.
 Arbeitsgemeinschaft der Eine-Welt Landesnetzwerke e.V. (agl)
 Arbeitsgemeinschaft der Evangelischen Jugend in der Bundesrepublik Deutschland e.V. (aej)
 Arbeitsgemeinschaft für Entwicklungshilfe e.V. (AGEH)
 Arbeitsgemeinschaft Entwicklungs-Ethnologie e.V.
 AT-Verband*
- Behinderung und Entwicklungszusammenarbeit e.V.*
 BONO-Direkthilfe e.V.
 Brot für die Welt
 Bruderschaft Salem GmbH*
 Bündnis Eine Welt Schleswig Holstein e.V.
 Bund der Deutschen Katholischen Jugend
 Bundesvereinigung Lebenshilfe für Menschen mit geistiger Behinderung e.V.
- Care International Deutschland e.V.
 Casa Alianza Kinderhilfe Guatemala e.V.
 CCF Kinderhilfswerk e.V.
 Christliche Initiative Romero e.V.
 Christoffel-Blindenmission e.V.
- Das Hunger Projekt e.V.
 DEAB – Dachverband Entwicklungspolitik Baden-Württemberg e.V.
 DESWOS – Deutsche Entwicklungshilfe für soziales Wohnungs- und Siedlungswesen e.V.
 Deutsche Kommission Justitia et Pax
 Deutsche Lepra- und Tuberkulosehilfe e.V.
 Deutsche Stiftung Weltbevölkerung
 Deutsche Welthungerhilfe e.V.
 Deutscher Caritasverband – Caritas International
 Deutscher Paritätischer Wohlfahrtsverband
 Deutsches Blindenhilfswerk e.V.
 Deutsches Komitee für UNICEF*
 Deutsches Komitee Katastrophenvorsorge e.V.*
 Deutsches Rotes Kreuz – Generalsekretariat*
 DGB-Bildungswerk e.V. – Nord-Süd-Netz
 Die Lichtbrücke e.V.
 Difäm – Deutsches Institut für ärztliche Missionen e.V.
 Dritte-Welt-JournalistInnen-Netz e.V.
- Eine Welt Netzwerk Hamburg e.V.
 Eine Welt Netz NRW
 EIRENE – Internationaler Christlicher Friedensdienst e.V.
 Evangelische Akademien in Deutschland e.V.
 Evangelischer Entwicklungsdienst e.V.
- FIAN Deutschland e.V.
- Gemeinschaft Sant'Egidio e.V.
 Germanwatch e.V. Nord-Süd-Initiative
- Handicap International
 HelpAge Deutschland e.V.
 Hildesheimer Blindenmission e.V.*
 Hilfswerk der deutschen Lions e.V.
 humedica e.V.
- Indienhilfe e.V. Herrsching
 INKOTA – Ökumenisches Netzwerk e.V.
- Internationaler Hilfsfonds e.V.
 Internationaler Ländlicher Entwicklungsdienst (ILD)
 Internationaler Verband Westfälischer Kinderdörfer e.V.
 Islamic Relief Deutschland
- Johanniter-Unfall-Hilfe e.V.
 Jugend Dritte Welt e.V.
- Kairos Europa – Unterwegs zu einem Europa für Gerechtigkeit e.V.
 Karl Kübel Stiftung für Kind und Familie
 KATE e.V. – Kontaktstelle für Umwelt und Entwicklung
 Kindernothilfe e.V.
- Lateinamerika-Zentrum e.V.
- Malteser International
 Marie-Schlei-Verein e.V.
 matterna – Stiftung Frau und Gesundheit e.V.
 medica mondiale e.V.
 medico international e.V.
 Misereor Bischöfliches Hilfswerk e.V.
 Missionszentrale der Franziskaner e.V.*
- Nationaler Geistiger Rat der Bahà'i in Deutschland e.V.
 NETZ – Partnerschaft für Entwicklung und Gerechtigkeit e.V.
- ÖEIW – Ökumenische Initiative Eine Welt
 OIKOS Eine Welt e.V.
 Opportunity International
 ORT Deutschland e.V.
 Oxfam Deutschland e.V.
- Peter-Hesse-Stiftung – Solidarität in Partnerschaft für eine Welt
 Plan International Deutschland e.V.
- Rhein-Donau-Stiftung e.V.
 Rotary Deutschland Gemeindienst e.V.*
- Samhathi – Hilfe für Indien e.V.*
 Save the Children Deutschland e.V.*
 Senegalhilfe-Verein e.V.
 SES – Senior Experten Service
 SID – Society for International Development
 Solidaritätsdienst-international e.V.
 Sozial- und Entwicklungshilfe des Kolpingwerkes e.V.
 Stiftung Entwicklung und Frieden
 Stiftung Nord-Süd-Brücken
 Südwind e.V. – Institut für Ökonomie und Ökumene
 Susila Dharma – Soziale Dienste e.V.
- Terra Tech – Förderprojekte Dritte Welt e.V.
 terre des hommes Bundesrepublik Deutschland e.V.
 Tierärzte ohne Grenzen e.V.*
 TransFair – Verein zur Förderung des Fairen Handels mit der "Dritten Welt" e.V.
- VEN – Verband Entwicklungspolitik Niedersachsen e.V.
 VENROB – Verbund entwicklungspolitischer Nichtregierungsorganisationen Brandenburgs
- Weltfriedensdienst e.V.
 WELTHAUS Bielefeld e.V.
 Weltladen-Dachverband e.V.
 Weltnotwerk der KAB Deutschlands
 Werkhof e.V.
 Werkstatt Ökonomie
 World University Service (WUS) Deutsches Komitee e.V.
 World Vision Deutschland e.V.
 W. P. Schmitz Stiftung
- Zukunftsstiftung Entwicklungshilfe bei der GLS Treuhand e.V.

* Membre à titre provisoire

Éditeur :

Association des Organisations Non Gouvernementales
allemandes de développement
Verband Entwicklungspolitik deutscher
Nichtregierungsorganisationen e. V. (VENRO)

Kaiserstr. 201
53113 Bonn
Allemagne

Responsable et coordination :

Merle Bilinski, VENRO

Photo de couverture :

© McKay Savage (Femmes rurales, Inde)

Maquette : Just in Print, Bonn

Février 2009

Il s'agit ici d'un extrait du texte complet rédigé par VENRO, qui est paru en allemand.

Le texte a été rédigé par le groupe de travail Genre de VENRO avec le concours des personnes suivantes : Dirk Bange, Carolin Callenius, Marie Ganier-Raymond, Dr Ulla Mikota, Katharina Philipps, Prof. Dr h.c. Christa Randzio-Plath, Dr Anja Stuckert.

Reproduction avec autorisation de l'éditeur

VENRO est l'association faitière des organisations non gouvernementales (ONG) allemandes de politique de développement. L'association a été fondée en 1995 et regroupe environ 120 organisations, agissant à titre privé ou patronnées par l'Eglise, qui se consacrent à la coopération au développement, à l'aide humanitaire, ainsi qu'à la formation, aux relations publiques et au lobbying relatifs à la politique de développement. 16 réseaux régionaux Eine Welt (Un seul monde) sont membres de VENRO. Ils représentent environ 2000 initiatives et ONG locales de politique de développement.

L'objectif principal de VENRO est l'organisation équitable de la mondialisation, en particulier l'éradication de la pauvreté dans le monde. L'association s'engage en faveur du respect des droits de l'homme et de la préservation des fondements naturels de la vie.

VENRO

- représente les intérêts des ONG de politique de développement face au monde politique,
- renforce le rôle des ONG et de la société civile dans la politique de développement,
- représente les intérêts des pays en développement et des groupes de populations pauvres,
- renforce la prise de conscience publique des thèmes de politique de développement.

VENRO – Verband Entwicklungspolitik deutscher
Nichtregierungsorganisationen e.V., www.venro.org

Verband Entwicklungspolitik deutscher
Nichtregierungsorganisationen e. V. (VENRO)
Dr. Werner-Schuster-Haus
Kaiserstr. 201
53113 Bonn
Allemagne

Téléphone : 0049-2 28/9 46 77-0

Téléfax : 0049-02 28/9 46 77-99

E-mail : sekretariat@venro.org